



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/954
23 janvier 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS et FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial sur l'harmonisation des règlements
concernant les véhicules (WP.29)

RECTIFICATIF 1 AU COMPLÉMENT 6
À LA SÉRIE 02 D'AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT No 3

(Dispositifs catadioptriques)

Note : Le texte reproduit ci-après a été adopté par le Comité d'administration (AC.1) de l'Accord de 1958 modifié à sa vingt-cinquième session, suite à la recommandation formulée par le WP.29 à sa cent trente et unième session. Il a été établi sur la base du document TRANS/WP.29/2003/54, sans modification (TRANS/WP.29/953, par. 95).

Annexe 6, paragraphe 2, modifier comme suit:

"Jaune-auto: ...

Limite vers le blanc: $y \geq 0,790 - 0,670 x$ "
